

**PLAN DE DELIMITATION ET REGLEMENT D'APPLICATION
DES ZONES DE PROTECTION SI - SII - SIII
DES SOURCES PROPRIETE DE LA VILLE DE LAUSANNE**

PLAN D'ENSEMBLE 1:5000

SOURCE DES BUCHILLES

BUREAU D'ETUDES GUEISSAZ & BINER S.A.
INGENIEURS GEOMETRES - 1110 MORGES
TEL. 021/801 13 57 - FAX 021/802 39 27

EPFL - GEOLP
LABORATOIRE DE GEOLOGIE
Prof. Dr AURELE PARRIAUX, Directeur
DOC ECUBLENS - 1015 LAUSANNE
TEL. 021/693 23 55 - FAX 021/693 41 53

Le Chef du Département:

Le Chef du Service des eaux et de la protection de l'environnement:

Mise à l'enquête au greffe municipal le 20 Mars 1995

L'atteste au nom de la Municipalité:

Le Syndic:

Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

Lausanne, le 29 AVR. 1995
l'atteste

Le Président:

Le Chancelier:

■■■■■■■■ SECTEUR DE PROTECTION DES EAUX

■ ZONE SI

■ ZONE SII

■ ZONE SIII

